

### SÉANCE ORDINAIRE DU 30 AVRIL 2019

### SALON DU PERSONNEL - ÉCOLE JACQUES-DE CHAMBLY

#### PRÉSENCES :

Philippe Desmarais, parent	<i>*Marie-Claude Dion, enseignante</i>
Julie Anne Gagnon, parent	Émilie Muloin, enseignante
Massimo Gallizzi, parent	Claire St-Jean, enseignante
<i>*Julie Séguin, parent</i>	Nancy Simard, technicienne en éducation spécialisée
Monia Sigejeje, parent	<i>*Julie Leclair, technicienne du service de garde</i>
	Isabelle St-Cyr, directrice

*\*Absence motivée*

*\*\*Absence non motivée*

#### MEMBRES DU PUBLIC :

Aucun membre du public

#### INVITÉ (S) :

Monsieur Steeve Noël, Humeur Design

### 1. Ouverture de la réunion

Le président du conseil d'établissement, Philippe Desmarais ouvre la séance à 19 h 5.

#### 1.1 Vérification du quorum

Le président constate qu'il y a quorum.

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Massimo Gallizzi, appuyée d'Émilie Muloin, propose l'adoption de l'ordre du jour suivant, avec l'ajout du point : 10,3 Activité de fin d'année pour les finissants - précision :

#### PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
  - 1.1 Vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 9 avril 2019
4. Suivi au procès-verbal du 9 avril 2019
5. Parole au public
6. Parole au représentant du Comité de parents
7. Parole aux enseignantes
8. Parole à la technicienne du service de garde
9. Points à traiter
  - 9.1 Projet éducatif - adopte
  - 9.2 Activités de financement 2019-2020 – approuve

## 10. Points d'information

10.1 Accueil des nouveaux élèves de maternelle

10.2 Mois de l'éducation physique

10.3 Activité de fin d'année pour les finissants - précision

## 11. Autres sujets

## 12. Levée de l'assemblée

**ADOPTÉ CÉ43-04-2019**

### 3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 9 avril 2019

Émilie Muloin, appuyée de Monia Sigejeje, propose l'adoption du procès-verbal du 9 avril 2019 avec une modification de la date au point 9.8 Pièce de théâtre. En effet, la pièce de théâtre aura lieu le lundi 18 novembre.

**ADOPTÉ CÉ44-04-2019**

### 4. Suivi au procès-verbal du 9 avril 2019

La pièce de théâtre pour les élèves du préscolaire et du 1<sup>er</sup> cycle qui serait présentée à l'automne n'a pas encore été trouvée.

L'activité de financement « les super recycleurs » s'est bien déroulée et le taux de participation a été bon. Beaucoup de vêtements ont été collectés et les gens ont bien respecté la demande d'utiliser des taies d'oreillers ou des sacs en tissus. Le montant amassé est de 180 \$.

### 5. Parole au public

Il n'y a pas de public

### 6. Parole au représentant du Comité de parents

Monia Sigejeje nous informe qu'une rencontre du Comité de parents a eu lieu le 18 avril. Des présentations ont été faites concernant le portail Mozaik Parents, les classes cycles et l'écrit de gestion qui vient baliser les voyages scolaires. Ce dernier document sera bientôt disponible sur le site de la commission scolaire. Finalement, la conférence sur l'intimidation prévue pour le 6 mai a été reportée à l'automne.

### 7. Parole aux enseignantes

Les enseignantes n'ont rien à souligner depuis la dernière rencontre.

### 8. Parole à la technicienne du service de garde

La technicienne du service de garde est absente.

### 9. Points à traiter

#### 9.1 Projet éducatif – adopte

- ◆ Considérant les modifications apportées à la *Loi sur l'instruction publique* par la *Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique* (L.Q. 2016, c. 26) adoptée le 17 novembre 2016 ;

- ◆ Considérant que le nouvel article 209.1 prévoit que pour l'exercice de ses fonctions et de ses pouvoirs, chaque commission scolaire établit un plan d'engagement vers la réussite, cohérent avec les orientations stratégiques et les objectifs du plan stratégique du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, et qui répond aux attentes signifiées par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, en application de l'article 459.2 ;
- ◆ Considérant que l'article 36 prévoit que l'école a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire ;
- ◆ Considérant que l'école réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif ;
- ◆ Considérant que l'article 37 établit ce que doit comporter le projet éducatif et prévoit notamment que les orientations et objectifs du projet éducatif doivent être cohérents avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire ;
- ◆ Considérant que l'article 74 prévoit que le conseil d'établissement analyse la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite des élèves ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'elle dessert et que sur la base de cette analyse et en tenant compte du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, il adopte le projet éducatif de l'école ;
- ◆ Considérant que cette analyse s'effectue en concertation et avec la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et de la commission scolaire ;
- ◆ Considérant qu'au cours de l'année scolaire 2018-2019, l'école a tenu un tel processus de concertation ;
- ◆ Considérant la présentation du projet éducatif, effectuée par madame Isabelle St-Cyr, et les échanges tenus lors de la rencontre du conseil d'établissement ;

Philippe Desmarais, appuyé à l'unanimité, propose que le conseil d'établissement approuve le projet éducatif; que le projet éducatif soit transmis à la commission scolaire au cours des prochains jours et que par la suite, il soit rendu public au terme du délai à être convenu avec la commission scolaire.

**ADOPTÉ CÉ45-04-2019**

## **9.2 Activités de financement 2019-2020 – approuve**

Monsieur Steeve Noël, de la compagnie Humeur Design, nous présente le bilan des dernières campagnes de financement s'étant tenu à l'école. En moyenne, les campagnes rapportent un profit de 6 000 \$, le taux de participation est stable au fil des années et la moyenne de profit net par participant est de 54 \$. Le coffret des petites barres de chocolat vendues au prix de 2 pour 5 \$ est le produit le plus populaire.

Pour les campagnes de l'an prochain, les savons seront revampés. Il y aura également de nouveaux produits et la mallette de produits variés qui contient quelques exemplaires de plusieurs produits (18 au total) tous vendus au coût de 5 \$ nous est présentée. Le chocolat équitable sera mieux expliqué et l'information sera imprimée sur la mallette. Enfin, il y aura 9 différentes recettes maison vendues au coût de 10 \$ (brownies, soupes, boules énergisantes, pain et desserts).

Après sa présentation, monsieur Noël quitte la séance pour que les membres du conseil puissent poursuivre la discussion sur les activités de financement.

S'ensuit un échange concernant les campagnes de financement. Les principaux avantages de continuer avec Humeur Design sont les suivants : c'est une formule éprouvée et clé en main et cette campagne a toujours eu du succès. L'organisme Équiterre a également approché la direction pour offrir la vente de paniers de légumes biologiques. Chaque panier coûte 30 \$ et doit être commandé à l'avance. De cette somme, 6 \$ sont remis à l'école. Les membres du conseil trouvent

que les paniers sont dispendieux et doutent du succès d'une telle offre. Concernant l'activité du « Festival Bières et Saveurs », les enseignantes seront sondées lors de leur prochaine réunion. Il est aussi nommé que la prochaine rentrée scolaire aura lieu le mardi après la fête du travail soit après l'événement. Il sera donc encore plus difficile d'avoir des parents bénévoles. Il faudrait un engagement de leur part dès le mois de juin pour que l'activité ait lieu.

Claire St-Jean, appuyée de Nancy Simard, approuve la tenue de l'activité de financement d'Humeur Design.

**ADOPTÉ CÉ46-04-2019**

## **10. Points d'information**

### **10.1 Accueil des nouveaux élèves de maternelle**

L'accueil des nouveaux élèves de maternelle se fera le 10 juin prochain et la rencontre des parents aura lieu le 6 juin en soirée.

### **10.2 Mois de l'éducation physique**

La direction présente le calendrier préparé pour le mois de l'éducation physique par madame Karine Bergeron qui contient plusieurs activités, dont la Marche pour la paix qui se déroulera le 10 mai.

### **10.3 Activité de fin d'année pour les finissants - précision**

La direction donne des précisions concernant l'activité de fin d'année pour les finissants. Lors de la visite à la piscine municipale, 3 sauveteurs seront présents au lieu des 4 initialement prévus. Les enseignantes ont donc décidé que la barboteuse sera fermée pour assurer une meilleure surveillance.

## **11. Autres sujets**

Il n'y a pas d'autres sujets.

## **12. Levée de l'assemblée**

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, le président du conseil propose la levée de la séance à 20 h 40.

**ADOPTÉ CÉ47-04-2019**

## **SIGNATURES**

---

Philippe Desmarais, président du conseil

---

Isabelle St-Cyr, directrice